



Violences conjugales et injonction d'éloignement

Par **Maioul**, le **18/06/2015** à **13:44**

Bonjour,

Je me suis séparé de mon ex en octobre dernier suite à un an d'humiliations et de violences exercées à mon encontre. Mon ex, qui est spécialiste dans le domaine administratif a réussi à contacter un médiateur de justice afin de procéder au partage des biens communs en novembre. Cependant, elle s'est toujours opposée au partage équitable des biens et est repartie avec la majorité des affaires communes, plus des affaires personnelles. Le médiateur de justice l'a pas mal défendue, évoquant ses difficultés psychologiques et l'absence de son père durant sa jeunesse.

Elle a aussi porté plainte pour violences de ma part alors qu'elle s'était invitée chez moi lors d'une soirée (je l'ai laissée entrer par peur d'un scandale et de violences), s'était couchée dans mon lit et m'avait réveillé par des insultes et des coups. Tentant de la faire partir, je reçut des coups au visage et ce début de dispute éclata en bagarre, celle-ci prétextant partir de mon domicile lorsqu'elle en aurait envie et pas autrement. Des amis qui dormaient chez moi ont été témoins des violences et de sa folie et ont témoigné en ma faveur.

J'ai par la suite porté plainte à mon tour pour l'ensemble des violences exercées sur ma personne mais la gendarmerie ne semble pas prendre au sérieux le danger qu'elle représente. Ma famille, mes amis et moi-même nous faisons harceler, menacer, et des propos diffamatoires sont véhiculés sur ma personne. J'ai beau contacter le gendarme en charge de cette affaire, celui-ci m'a rétorqué qu'il s'agissait d'une affaire de gamins (j'ai été étranglé à plusieurs reprises, poussé du haut des escaliers, poursuivi par elle en voiture à plusieurs reprises aussi...), m'a empêché de faire un complément de plainte car mon certificat médical ne comportait pas d'ITT et m'a raccroché au nez. Je ne sais plus que faire. Mon petit frère de 18 ans se fait harceler et menacer, mes parents reçoivent des menaces de mort, mon meilleur ami des propositions sexuelles...j'en passe et des meilleurs. Nos deux premières

plaintes (et oui, j'en ai au moins deux sur le dos) ont été déposées avec 15 jours d'intervalle mais nos convocations respectives à la gendarmerie ont eu presque 4 mois d'intervalle... c'est dire si sa plainte fut traitée avec plus de sérieux que la mienne. Malgré de nombreux témoignages possibles de personnes en ma faveur, témoins de son caractère colérique, frontal et instable, la gendarmerie se refuse tout contact avec ces personnes. J'ai tenté de faire cesser tout cela avec l'aide de son frère aîné, elle a refusé tout compromis.

Enfin et pour en finir, j'ai appris récemment que l'issue de cette histoire serait une rencontre avec un médiateur aux alentours de la mi-juillet. Moi qui pensait pouvoir bénéficier d'une injonction d'éloignement et d'une restitution des biens volés... Que faire pour réparer le mal qu'elle a commis auprès de mon entourage? Comment rétablir ma réputation qu'elle a salie auprès de mes connaissances que je lui avait présentées? Comment faire entendre les témoins? Comment me justifier de tous les mensonges qu'elle a mis dans ses plaintes (je serais alcoolique et cocaïnomane)? Comment montrer que le bourreau essaie de jouer la victime et pouvoir enfin récupérer ma dignité, mes biens et ma sécurité?

En vous remerciant par avance pour votre aide, excusez les fautes et le manque de clarté, il m'est difficile de mettre au clair ces 8 mois de calvaire improbable précédés d'un an d'horreur.

PS: je n'en ai pas parlé mais j'ai auparavant contacté l'ADAVI et le CIDFF qui ne m'ont pas été d'une grande aide.

Par **Maioul**, le **18/06/2015** à **13:46**

J'oubliais, selon la gendarmerie, je ne suis pas victime de tentative de meurtre mais d'intimidations...